



## édit'eau

### AQUI' Brie a du génie pour protéger la nappe du Champigny !

Les élections départementales vont renouveler les élus du Conseil Général de Seine- et- Marne. Elles vont aussi, par choix personnel, conclure mes 11 années d'engagement aux côtés d'AQUI' Brie en faveur du Champigny. 11 années pendant lesquelles l'équipe d'AQUI' Brie a fait preuve de professionnalisme dans la réalisation d'actions ambitieuses au service de la nappe. L'opérationnalité de ses missions ne l'empêche pas de garder le cap pour une vision et une gestion patrimoniale de cette nappe.

L'émergence de l'observatoire du Champigny doit permettre de renforcer et d'élargir la concertation autour des problématiques actuelles et futures de cette ressource patrimoniale que nous devons transmettre en bon état aux générations futures. Il reste beaucoup à faire.

Aujourd'hui, je vous passe le flambeau et vous remercie de votre participation à la reconquête du bon état du Champigny.

Jean Dey,  
Président d'AQUI' Brie

Aménagements auto-épurgateurs de Rampillon : inauguration le 9 octobre 2012 (photo de gauche), remise du Grand prix du génie écologique le 21 octobre 2014 (photo de droite)

## ↳ Prévenir la pollution à la source ...

AQUI' Brie promeut, depuis 2001, une vision et une gestion patrimoniale de la nappe des calcaires de Champigny. D'une part, la connaissance de son fonctionnement, l'évolution de sa recharge et de sa qualité s'améliorent et s'enrichissent. De l'autre, les actions pour sa protection se développent auprès d'acteurs professionnels de plus en plus nombreux.

Grâce à la complémentarité de ces deux missions, AQUI' Brie est devenue l'observateur privilégié de la nappe du Champigny. Réduire à la source la pollution reste la solution la plus efficace pour protéger toute ressource en eau.

Toute activité humaine du territoire a un impact sur la nappe, soit par le rejet de polluants directement dans le milieu, ou qui s'infiltrent vers la nappe, soit par le prélèvement d'eau. Le rôle des animateurs d'AQUI' Brie est de sensibiliser et accompagner le plus grand nombre à diminuer l'impact de ses pratiques sur la ressource en eau.

Allons découvrir comment ils font....

## ... grâce à l'animation en zone non agricole

**Le rôle des animateurs est triple : diagnostiquer les pratiques des acteurs, les informer à l'impact qu'elles ont sur l'eau et les accompagner dans un processus de changement pour atteindre progressivement le zéro phyto sur tous les espaces.**

### Comment ?

Tout d'abord, ils diagnostiquent les pratiques d'entretien des différents espaces. Quel protocole est mis en place contre les pollutions ponctuelles ? Pourquoi, comment et quelles quantités d'herbicides sont appliquées par espace ? Est-ce que les agents applicateurs sont formés ?...

Ensuite, ils accompagnent les acteurs dans la définition d'objectifs annuels de réduction d'utilisation des desherbants chimiques. Comme cette démarche de réduction doit être progressive, les objectifs doivent être ciblés, adaptés et atteignables. Le suivi annuel des pratiques mené par les animateurs permet un nouveau positionnement des élus ou gestionnaires dans la réduction des phytos.



Démonstration d'un désherbeur de chemin

L'apport du pôle connaissance d'AQUI' Brie aide les animateurs à sensibiliser élus, agents et autres professionnels sur la fragilité du Champigny. Parallèlement,

ils les informent des solutions d'aménagement des espaces et des techniques alternatives à l'utilisation d'herbicides. Les animateurs transmettent leurs messages au cours d'animations individuelles et collectives, de formations et, toujours en s'appuyant sur des supports de communication.

### Les animations collectives

Les animations collectives offrent l'occasion aux participants de mutualiser les connaissances, partager leurs expériences et échanger sur leurs pratiques. Par exemple, en 2014, les animateurs ont organisé des démonstrations de matériels alternatifs à l'utilisation des phytosanitaires. Ils ont aussi convié certains acteurs à des réunions de partage et de retour d'expériences sur l'entretien et la gestion d'espaces contraints comme le cimetière ou les terrains de sports.



Visite d'un cimetière aménagé

**Les animateurs en zone non agricole ont une large connaissance des acteurs professionnels du territoire et de la pression qu'ils exercent sur la ressource en eau. Ainsi, ils relayent à tous les expériences de chacun avec un seul objectif : retrouver le bon état qualitatif et quantitatif de la nappe des calcaires de Champigny.**

## ↳ Les animateurs auprès des publics professionnels



Michaël PARIS accompagne les communes depuis 2002 dont 36 réussissent à entretenir tous leurs espaces sans phyto.



Anne-Elisabeth GAUVIN sensibilise des communes, les golfs, les gestionnaires d'infrastructures routières et ferroviaires et les lycées. Elle est aussi formatrice Certiphyto.

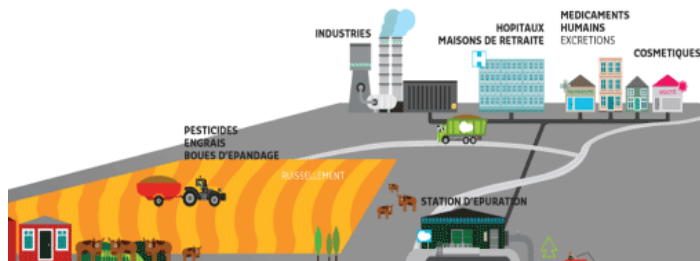
## ↳ Histoire et résultats

L'animation en zone non agricole a débuté en 2002. Aujourd'hui, nombre d'acteurs ont fait évoluer leurs pratiques en s'engageant sur le périmètre d'AQUI' Brie :

- ↳ Les gestionnaires d'infrastructures routières sont au zéro phyto ;
- ↳ La SNCF et RFF développent des techniques alternatives pour limiter leur impact ;
- ↳ Les collectivités ont réduit en moyenne de 75 % les quantités de pesticides appliquées, 161 ont signé la Charte du Champigny et 36 sont au zéro phyto sur tous leurs espaces ;
- ↳ Les 12 golfs, 17 lycées et carriés sont engagés dans une démarche de réduction de l'utilisation des phytosanitaires et de limitation de la consommation d'eau.

## Les micropolluants organiques hors pesticides

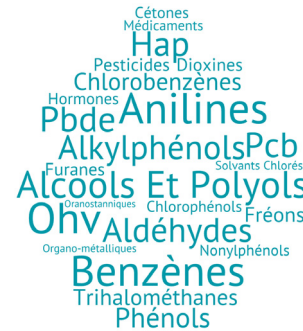
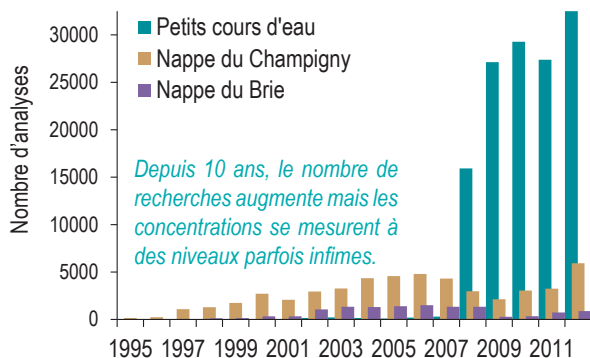
Les micropolluants sont nombreux, leurs sources sont multiples et leurs limites de quantification sont variables. Autant de contraintes qui rendent l'analyse de leur présence dans les eaux superficielles et souterraines complexe.



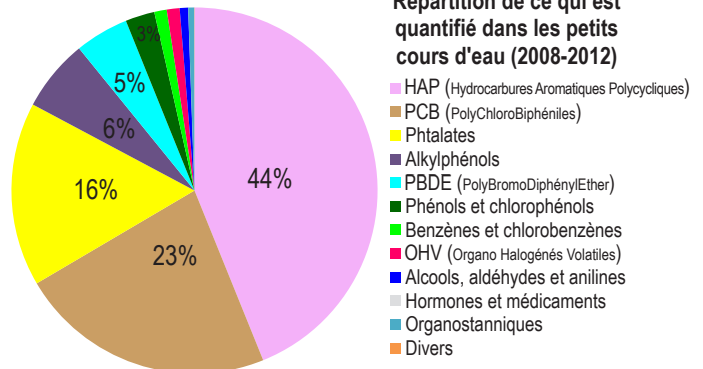
Quelques sources de micropolluants.

Dans la nappe du Champigny, les micropolluants, hors pesticides, retrouvés sont principalement des OHV et des alkylphénols. Les premiers sous forme de trichloréthylène et tétrachloréthène sont présents depuis les années quatre vingt aux captages situés entre le Réveillon et la basse vallée de l'Yerres. Aujourd'hui, c'est dans la nappe du Brie que leurs pourcentages de quantification sont inquiétants au droit de certains sites industriels. Les alkylphénols sont parmi les micropolluants les plus retrouvés alors qu'ils ne sont recherchés que sur 8 captages.

### Une pollution sur laquelle on commence à zoomer dans les eaux superficielles



Ils se classent en trois familles : les métaux, les pesticides et les autres micropolluants organiques, soit des centaines de paramètres plus recherchés dans les eaux superficielles que souterraines.



Les phtalates, souvent quantifiés dans l'Yerres, la Marsange et le Réveillon, risquent de se retrouver bientôt dans les nappes.

### L'analyse des micropolluants pose de multiples questions :

- Comment interpréter l'évolution des concentrations si les méthodes d'analyse diffèrent selon les laboratoires ?
- Comment évaluer leur toxicité avérée à de si petites concentrations (nanogramme par litre pour les PCB ou picogrammes par litre pour les dioxines) ?
- Comment agir efficacement à la source quand les usages principaux sont méconnus ?

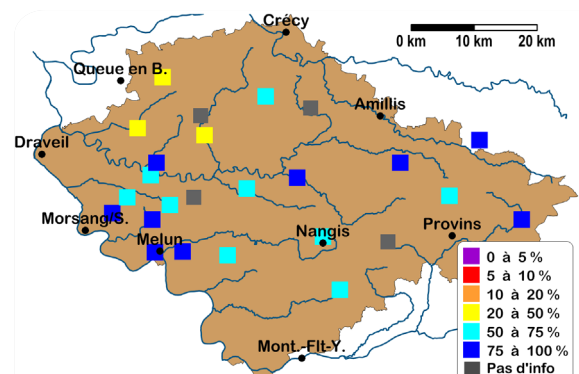
### A suivre dans le bilan de la qualité de l'eau à paraître en 2015

## Suivis piézométrique et pluviométrique

La recharge de la nappe a été bonne cet hiver, mais elle est déjà terminée avec la reprise précoce de l'évapotranspiration et du développement de la végétation.

D'après les données des stations Météo-France suivies sur le territoire, les cumuls de pluies tombées depuis le mois d'octobre sont proches des normales à Melun et à Nangis. A l'est du territoire, ils ont été supérieurs à la normale aux stations de Cerneux et Sourduin. Au piézomètre de Montereau-sur-le-Jard, le niveau de la nappe est remonté cet hiver d'un mètre pour se situer, début mars, 1,8 m au-dessus du seuil de vigilance. Au piézomètre de Saint-Martin-Chennetron, la nappe est 6,5 m au-dessus du seuil de vigilance. C'est la seconde année que le niveau de la nappe est au-dessus du seuil de vigilance tant dans le secteur occidental qu'oriental.

Pourcentage de remplissage de la nappe par rapport aux niveaux minimum et maximum mesurés depuis 2003



La majorité des piézomètres possède un indicateur de niveau de la nappe supérieur à 50% du taux de remplissage.

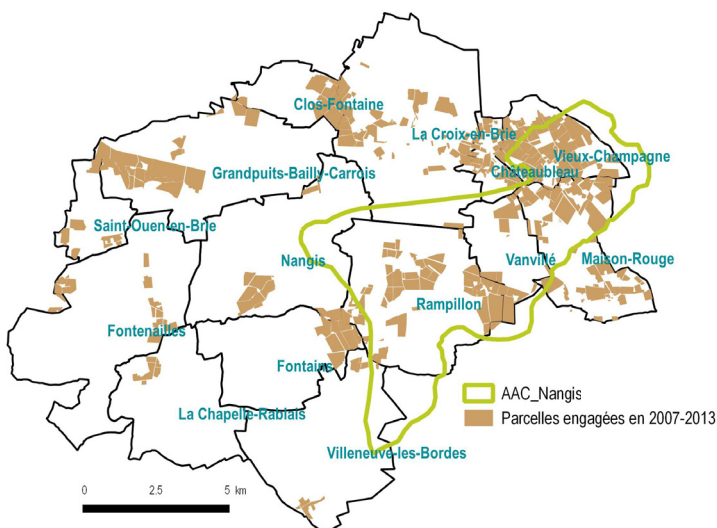
# Les agriculteurs s'engagent pour l'eau



Afin de protéger la nappe du Champigny, AQUI' Brie accompagne les agriculteurs dans une démarche de réduction à la source de l'utilisation des produits phytosanitaires. Les Mesures AgroEnvironnementales et Climatiques (MAEC) sont un des outils possibles pour y arriver.

Depuis 1999, la création du second pilier de la PAC a permis de mettre en place des mesures règlementaires pour inciter financièrement les agriculteurs à orienter leurs pratiques. Elles sont déclinées en Ile-de-France dans un Programme de Développement Rural Régional. Ainsi jusqu'à 22 % des agriculteurs du territoire Ancoeur se sont engagés dans des contractualisations sur 5 ans avec des objectifs ambitieux de réduction des phytosanitaires.

Dans le cadre de la nouvelle programmation 2014-2020 du PDRR, la ville de Nangis, maître d'ouvrage du plan d'actions de protection de ses captages, a confié à AQUI' Brie l'animation et le portage d'un Projet AgroEnvironnemental et Climatique,



31 exploitations se sont engagées dans des MAE au cours de la programmation 2007-2013, soit 2600 hectares sur le territoire de l'Ancoeur.

Pour compléter la réduction de la pollution à la source, des solutions correctives de la teneur en pesticides de l'eau peuvent s'avérer bénéfiques. C'est le cas à Rampillon où 4 Zones Tampon Humides Artificielles (ZTHA) ont été installées en amont d'une zone d'engouffrement vers la nappe.

Cette opération pilote, menée par AQUI' Brie et IRSTEA depuis 2005, a été récompensée par le grand prix du Génie Ecologique dans la catégorie «au service de la lutte contre les pollutions diffuses agricoles». Ces aménagements ont été le fruit d'une

(PAEC). Ce projet a pour objectif de protéger la ressource en eau mais aussi de préserver la biodiversité.

Dans ce cadre, AQUI' Brie propose aux agriculteurs du territoire Ancoeur 18 mesures agroenvironnementales et climatiques. Ce large choix permet à chaque agriculteur de s'engager dans la mesure qui convient le mieux tant à son exploitation qu'à sa capacité à modifier ses pratiques. Des mesures ont pour objectif de valoriser certains éléments fixes du paysage comme les haies, les mares ou les bandes enherbées pour leur rôle de zone tampon en amont de zones d'infiltration de l'eau. Les autres mesures poursuivent l'ambition de sécuriser les changements de pratiques vers des systèmes moins impactants pour l'eau avec notamment une réduction des phytosanitaires.

Les MAEC offrent l'opportunité et le cadre aux agriculteurs pour évoluer vers des pratiques plus économes en intrants et donc pour s'impliquer dans la protection de la ressource en eau de leur territoire.

## Le cadre des MAEC

	<b>UNION EUROPEENNE</b> PAC : Politique Agricole Commune
	<b>REGION ILE- DE- FRANCE</b> Programme de Développement Rural Régional 57,6 M€ pour 2014-2020
Enjeu Eau	Enjeu Biodiversité
AQUI' Brie est porteur d'un Projet AgroEnvironnemental et Climatique sur le territoire de l'Ancoeur et de l'Aire d'Alimentation des Captages (AAC) de Nangis.	

large concertation avec les acteurs locaux : agriculteurs, syndicat du rû de l'Ancoeur, Région Ile- de- France, Conseil Général de Seine- et- Marne et Agence de l'eau Seine- Normandie.

Ils ne sont pas un droit à polluer. Grâce à leur complémentarité avec les actions d'accompagnement par AQUI' Brie des agriculteurs vers des systèmes économes en intrants, l'efficacité attendue des ouvrages est un abattement global des pesticides de l'ordre de 75 %.

La nappe se recharge essentiellement par l'infiltration directe d'eaux superficielles via des pertes en rivières ou des zones d'engouffrement. Il est donc stratégique d'installer ces ZTHA en amont de ces zones de vulnérabilité pour la nappe.

Les actions préventives de la pollution alliées au développement de ces zones tampon sur des sites stratégiques pour la qualité de la nappe sont des clés pour viser l'atteinte du bon état qualitatif de la nappe du Champigny.

AQUI' Brie - 145 quai Voltaire - 77190 Dammarie-les-Lys  
 Direction de la publication : Jean Day  
 Direction de la rédaction : Agnès Saisonou  
 Rédaction : Anne Reynaud, François Birmant, Laurence Durance  
 Infographie : Laurence Durance  
 Photos : AQUI' Brie  
 Impression : L'Atelier Graphique  
 ISSN 1778-0594

Les missions d'AQUI' Brie sont essentiellement assurées grâce au concours de ses principaux partenaires financiers :

